

COMMUNIQUÉ DE PRESSE PROCÈS FICTIF À ANNECY

Un procès fictif en droit pénal autour de l'univers magique d'Harry Potter

**Vendredi 28 avril 2023 à 9h30
au Tribunal judiciaire d'Annecy
51, rue Sommeiller**

Est-ce qu'Harry Potter est pénalement responsable de la mort de Voldemort, le redoutable mage noir de l'univers de J.K. Rowling ?

Pour ce procès fictif, les futurs juristes ont travaillé sur le cas du meurtre de Celui-Dont-On-Ne-Doit-Pas-Prononcer-Le-Nom et sur le jugement d'Harry Potter pour le meurtre de ce dernier, avec la complicité de ses deux acolytes, Ron Weasley et Hermione Granger.

L'accusation devra plaider pour la responsabilité pénale des trois jeunes sorciers avec une qualification pénale des faits et des titres de responsabilité. Quant à la défense, elle devra plaider l'acquittement et défendre, pourquoi pas, une cause d'irresponsabilité pénale.

Dans cette affaire, les étudiantes et étudiants, en deuxième année de Licence, qui endosseront le vêtement d'avocat, s'affronteront pour tenter de convaincre les juges de la culpabilité ou de l'innocence des accusés. Les étudiants réfléchiront aux infractions constituées et aux responsabilités pénales en jeu.

Pour la restitution finale du procès fictif, ces futurs juristes auront l'opportunité d'être acteurs d'un procès dans une vraie salle d'audience et devant de vrais magistrats. En effet, dans le cadre d'une collaboration avec la Faculté de Droit de l'UCLy, le Tribunal judiciaire d'Annecy a accepté, le temps d'une matinée, d'ouvrir ses murs aux étudiants. Pour ajouter au symbolisme de l'événement, des magistrats participeront au dénouement de ce procès pour se rendre compte de l'exercice de style dont les étudiants ont fait preuve.

« Nous sommes très heureux que le Tribunal judiciaire d'Annecy ait accepté d'accueillir nos étudiants de deuxième année, une nouvelle fois, pour un procès fictif grandeur nature. Nous remercions sincèrement la Présidente du Tribunal pour cette fructueuse collaboration entre nos institutions. »

Michel CANNARSA, Doyen du Pôle facultaire des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales et Directeur de la Faculté de Droit de l'UCLy et Louis BERTIER, Directeur pédagogique de la Faculté de Droit de l'UCLy à Annecy (campus Alpes Europe)

En outre, la Faculté de Droit de l'UCLy, présente sur le campus Alpes Europe à Annecy, organise ce jeudi 20, une simulation d'une révision de la Constitution de la V^e République.

Ces exercices s'inscrivent dans la volonté de la Faculté d'ouvrir l'univers académique sur le monde juridique professionnel.

Les équipes pédagogiques de la Faculté de Droit de l'UCLy déploient depuis de nombreuses années, durant tout le long de la Licence, outre des évaluations plus classiques, des projets pédagogiques plus innovants. Les étudiants de première année de Licence réaliseront ainsi, dans ce cadre, un projet de révision de la Constitution de la Vème République. Celle-ci donnera lieu à la simulation d'une réunion du Congrès au cours de laquelle les étudiants joueront le rôle de députés et de sénateurs.

Il s'agit ici d'un exercice pratique qui permet de repousser le périmètre de la théorie et de s'approprier, en situation simulée, une posture et des compétences juridiques et oratoires pour défendre ses idées et se confronter à d'autres futurs juristes.

Merci de confirmer votre présence au procès fictif auprès du service presse :
Laurence Gamboni // l.gamboni@terrederoses.com

À PROPOS DE L'UCLy (Université Catholique de Lyon)

Fondée en 1875, l'UCLy est un établissement privé d'enseignement supérieur et de recherche, à but non lucratif. Elle est reconnue d'utilité publique et labellisée Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG).

Située sur 3 campus au cœur des villes de Lyon et d'Annecy, elle propose 57 parcours diplômants aux normes européennes, au sein de ses 6 pôles facultaires et 5 écoles d'enseignement supérieur. Chaque année, elle accueille 11 000 étudiants et auditeurs libres, dont 1 000 étudiants étrangers. Ouverte sur l'international, elle compte 300 universités partenaires dans 61 pays.

Très attentive aux évolutions du monde, l'UCLy veut aujourd'hui apporter une réflexion éthique et donner du sens à la transformation de notre société mondialisée.

www.ucl.fr

CONTACTS PRESSE

Laurence GAMBONI
l.gamboni@terrederoses.com
04 72 69 42 93
Agence Terre de Roses

Franck PISSOCHET
fpissochet@ucl.fr
06 80 70 33 41
Directeur Communication UCLy